

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux exige un budget responsable pour 2014-2016

Berne le 29 Novembre 2012

Communiqué

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux exige un budget responsable pour 2014-2016

Un programme d'allègement de 2 milliards de francs est nécessaire

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux observe avec préoccupation la menace qui plane sur le budget 2013 d'un déficit d'environ 500 millions de francs. Les perspectives du budget pour les prochaines années ne semblent pas meilleures: compte tenu de la mauvaise conjoncture de l'économie européenne et mondiale, le présent budget se base sur des estimations de recettes trop optimistes. Le budget 2014-2016 doit être consolidé de manière à éviter tout déficit compte tenu de la dégradation attendue des rentrées de recettes et à ménager une marge de manœuvre suffisante pour le financement de projets prioritaires en Suisse.

Le PLR a soutenu le budget 2013, même s'il est déficitaire, parce qu'il applique les principes du frein à l'endettement. Les perspectives des prochaines années sont différentes. Le budget 2014 est trop optimiste. Le projet de dépenses du Conseil fédéral d'un montant de 700 millions de francs va, selon nous, plus ou moins dans la bonne direction. Par ailleurs avec la réduction du taux d'intérêt de la dette de l'AI envers l'AVS, le Conseil fédéral ne tient pas la promesse faite au peuple lors du financement additionnel par l'augmentation de la TVA; ce qui met ainsi en danger l'AVS. Le tour de passe-passe n'est pas sans rappeler les manipulations budgétaires de certains Etats européens actuellement en crise.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux exige les points suivants. Premièrement, la consolidation des assurances sociales qui est urgente au regard de l'augmentation de leur part dans le budget. L'assainissement de l'AI est également nécessaire tandis que l'AVS a urgemment besoin d'un mécanisme de frein à l'endettement.

Deuxièmement, le PLR demande l'établissement d'un programme d'allègement d'un montant de 2 milliards de francs. Sur cette base, le PLR reprend la proposition du Conseiller fédéral Merz d'un programme de consolidation qui à l'époque avait été relégué aux oubliettes par le Conseil fédéral. L'argent épargné devra servir à financer les réformes fiscales (imposition des familles, réforme de l'imposition des entreprises) de même qu'à financer des infrastructures, la formation ou des projets en matière de sécurité.

Troisièmement toute attaque vis-à-vis des mécanismes de frein à l'endettement est rejetée. Telles sont les priorités du PLR **— par amour de la Suisse.**

Contacts:

• Albert Vitali, conseiller national, 079 340 74 65

• Olivier Feller, conseiller national, 079 658 31 92

• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

• Philippe Miauton, porte parole, 079 277 68 41

